



**Direction de l'Administration et du Pilotage
des Ressources Humaines**

Sophie CHOMET
Directrice

Toulouse, le

15 JUIL. 2025

COURRIER ARRIVE LE
25 JUIL. 2025
CDG 31

Madame Sabine GEIL-GOMEZ
Présidente du Centre de Gestion de la
Fonction Publique de la Haute-Garonne
CS 37666
31676 LABEGE Cedex

NOS RÉF : DAPRH/DASG/SR/C2024-253
AFFAIRE SUIVIE PAR : Sabine RAMADE
CONTACT : sabine.ramade@laregion.fr
Tél. : 05.61.39.60.62

OBJET : Promotion 2025 - Publicité - Listes d'aptitude

Madame la Présidente,

Conformément aux dispositions du code général de la fonction publique, je vous adresse en pièce jointe les listes d'aptitude de la Région Occitanie établies au titre de la promotion interne 2025, afin d'en assurer la publicité.

Les services de la Direction de l'Administration et du Pilotage des Ressources Humaines (DAPRH) restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agrérer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Sophie CHOMET

La Directrice Adjointe
de l'Administration et du Pilotage
des Ressources Humaines

Michèle LAGARDE



**DAPRH / Arrêté portant établissement de la liste d'aptitude
au grade d'Agent de maîtrise (AM) au titre de la promotion interne de l'exercice 2025**

LA PRESIDENTE DE LA REGION OCCITANIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le décret n° 2016-1382 du 12 octobre 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des Agents de maîtrise Territoriaux,
Vu l'arrêté en date du 27 décembre 2023 de Madame la Présidente de la Région Occitanie, fixant les lignes directrices de gestion de la Région Occitanie,
Considérant que l'inscription sur liste d'aptitude est valable deux ans renouvelables deux fois un an, en application de l'article L325-39 du Code Général de la Fonction Publique,

ARRETE

ARTICLE 1 :

La liste d'aptitude établie au titre de la promotion interne au grade d'Agent de Maîtrise à compter du 1^{er} aout 2025 est fixée par ordre alphabétique comme suit, jusqu'au 31 juillet 2027 :

Nom	Prénom	VOIE D'ACCES
ALBERT	ALAIN	Ancienneté
ASSELINE	CLAUDE	Ancienneté
ATIA	LAURENT	Ancienneté
BASCOUL	JEAN-PHILIPPE	Ancienneté
BEAUVAIS	JEAN-YVES	Examen
BELKONIENE	MOHAMED	Ancienneté
BELOT	YANNICK	Ancienneté
BLASCO	NATHALIE	Ancienneté
BLOUQUIN	FREDERIC	Ancienneté
BONIFASSE	FREDERIC	Ancienneté
BONNANS	DAPHNE	Ancienneté
BORN	SANDRINE	Ancienneté
BOYER	FREDERIC	Ancienneté
CABANES	GILLES	Ancienneté
CABOT	JOSIANE	Ancienneté
CALERO	STEPHANE	Ancienneté
CANET	CHRISTOPHE	Ancienneté
CARAYON	SEBASTIEN	Ancienneté
CARDOT	DAVID	Ancienneté
CARMONA	ERIC	Ancienneté
CATALA	ROBERT	Ancienneté

Nom	Prénom	VOIE D'ACCES
CHARLES	STEPHANE	Ancienneté
CHEVRIER	YVES	Examen
CUEVAS	ELODIE	Ancienneté
DUPONT	SONIA	Ancienneté
DURAND	PATRICE	Ancienneté
FERHAT	MERIEM	Examen
FLORVILLE	PATRICK	Ancienneté
GASNOT	EVELYNE	Ancienneté
GERVAIS	JEROME	Ancienneté
GOBIN	DAVID	Ancienneté
HOUEDRIE	LAURENT	Ancienneté
LALANNE	LAURENT	Ancienneté
LECOINTE	VALERY	Ancienneté
LOTHMANN	EMMANUEL	Ancienneté
MICHAUD	LAURENT	Ancienneté
PARAIRE	JEAN-JACQUES	Ancienneté
PAREDES	DAVID	Ancienneté
POIX	DAVID	Ancienneté
RUVINI	JEAN CLAUDE	Ancienneté
RUVINI	NASIRA	Ancienneté
SARRAT	REMY	Ancienneté
SERRANO	MARTINE	Examen
SERRANO	SANDRINE	Ancienneté
TIXADOR	ISABELLE	Ancienneté

ARTICLE 2 :

La liste d'aptitude établie au titre de la promotion interne au grade d'Agent de Maîtrise à compter du 1^{er} aout 2023 est renouvelée pour une année à compter du 1^{er} août 2025 soit jusqu'au 31 juillet 2026 comme suit :

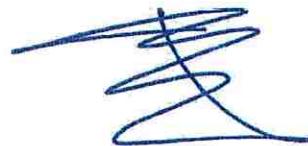
Nom	Prénom	VOIE D'ACCES
SABROU	JEAN-PIERRE	Ancienneté

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté sera déposé à la Préfecture et publié sur le site de la Région Occitanie (www.laregion.fr) conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Montpellier, le 1er juillet 2025

Publié le : 3 juillet 2025



Carole DELGA

Destinataires :
Contrôle de légalité
Centre de Gestion

Les décisions administratives peuvent être contestées par voie de recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de leur publication ou de leur notification.

Région Occitanie – Hôtel de Région
22, boulevard du maréchal Juin - 31406 Toulouse Cedex 9 | 201 avenue de la Pompignane - 34064 Montpellier cedex 02



DAPRH/ Arrêté portant établissement de la liste d'aptitude au grade d'Attaché Territorial établie au titre de l'année 2025

LA PRESIDENTE DE LA REGION OCCITANIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux,
Vu l'arrêté du 27 décembre 2023 de Madame la Présidente de la Région Occitanie, fixant les lignes directrices de gestion de la Région Occitanie,
Considérant que l'inscription sur liste d'aptitude est valable deux ans, renouvelable deux fois un an, en application de l'article L325-39 du Code Général de la Fonction Publique,

ARRETE

ARTICLE 1 :

La liste d'aptitude établie au titre de la promotion interne au grade d'Attaché Territorial à compter du 1^{er} août 2025 est fixée comme suit jusqu'au 31 juillet 2027 :

- CAZES Jean-Damien
- GRATACOS Guillaume
- NOUET Clément
- SANZ Fabien
- SAUSSOL Céline
- SOULIER Grégory
- TOURNIE Magali

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera déposé à la Préfecture et publié sur le site de la Région Occitanie (www.laregion.fr) conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Toulouse, le 30 juin 2025

Publié le : 30 juin 2025

Carole DELGA

Destinataires :
Contrôle de légalité
Centre de Gestion

Les décisions administratives peuvent être contestées par voie de recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de leur publication ou de leur notification.



**DAPRH / Arrêté portant établissement de la liste d'aptitude
au grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques**

LA PRESIDENTE DE LA REGION OCCITANIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le décret n° 91-843 du 2 septembre 1991 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques,
Vu l'arrêté du 27 décembre 2023 de Madame la Présidente de la Région Occitanie, fixant les lignes directrices de gestion de la Région Occitanie,
Considérant que l'inscription sur liste d'aptitude est valable deux ans, renouvelable deux fois un an, en application de l'article L325-39 du Code Général de la Fonction Publique,

ARRETE

ARTICLE 1 :

La liste d'aptitude établie au titre de la promotion interne au grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques à compter du 1^{er} août 2025, est fixée comme suit jusqu'au 31 juillet 2027 :

- ROSSIGNOL Vanessa

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera déposé à la Préfecture et publié sur le site de la Région Occitanie (www.laregion.fr) conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Toulouse, le 30 juin 2025

Publié le : 30 juin 2025

Carole DELGA

Destinataires :
Contrôle de légalité
Centre de Gestion

Les décisions administratives peuvent être contestées par voie de recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de leur publication ou de leur notification.

Région Occitanie – Hôtel de Région
22, boulevard du maréchal Juin - 31406 Toulouse Cedex 9 | 201 avenue de la Pompignane - 34064 Montpellier cedex 02



DAPRH/ Arrêté portant établissement de la liste d'aptitude au grade d'Ingénieur Territorial établie au titre de l'année 2025

LA PRESIDENTE DE LA REGION OCCITANIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux,
Vu l'arrêté en date du 27 décembre 2023 de Madame la Présidente de la Région Occitanie, fixant les lignes directrices de gestion de la Région Occitanie,
Considérant que l'inscription sur liste d'aptitude est valable deux ans, renouvelable deux fois un an, en application de l'article L325-39 du Code Général de la Fonction Publique,

ARRETE

ARTICLE 1 :

La liste d'aptitude établie au titre de la promotion interne au grade d'Ingénieur Territorial à compter du 1^{er} août 2025, est fixée comme suit jusqu'au 31 juillet 2027 :

- COZZA Sylvain (examen)
- GARCIA Emmanuel (examen)
- GRANIER Marie-Laure

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera déposé à la Préfecture et publié sur le site de la Région Occitanie (www.laregion.fr) conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Toulouse, le 30 juin 2025

Publié le : 30 juin 2025

Carole DELGA

Destinataires :
Contrôle de légalité
Centre de Gestion

Les décisions administratives peuvent être contestées par voie de recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de leur publication ou de leur notification.



DAPRH / Arrêté portant établissement de la liste d'aptitude aux grades de rédacteur et de rédacteur principal 2^{ème} classe (examen professionnel et ancienneté) au titre de l'année 2025

LA PRESIDENTE DE LA REGION OCCITANIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
Vu l'arrêté en date du 27 décembre 2023 de Madame la Présidente de la Région Occitanie, fixant les lignes directrices de gestion de la Région Occitanie,
Considérant que l'inscription sur liste d'aptitude est valable deux ans, renouvelable deux fois un an, en application de l'article L325-39 du Code Général de la Fonction Publique,

ARRETE

ARTICLE 1 :

La liste d'aptitude établie au titre de la promotion interne au grade de Rédacteur Territorial à compter du 1^{er} août 2025, est fixée comme suit jusqu'au 31 juillet 2027 :

- BALDY Marie-Hélène (ancienneté)
- BELIN Serge (ancienneté)
- EMBOULAS Thérèse (ancienneté)
- GRANIER David (ancienneté)
- GRIMM Isabelle (ancienneté)
- SAVIGNOL Didier (ancienneté)

La liste d'aptitude établie au titre de la promotion interne au grade de Rédacteur Territorial Principal de 2^{ème} classe après examen professionnel à compter du 1^{er} août 2025, est fixée comme suit jusqu'au 31 juillet 2027 :

- BECK JEAN-FREDERIC Catherine
- CALADOU Delphine
- FOINAN Elisabeth
- GRASSAUD Karine
- MOLINO Marie Carmen
- NIETO Christina Del Mar
- RABEUF Sophie
- RIGONI Anaël

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera déposé à la Préfecture et publié sur le site de la Région Occitanie (www.laregion.fr) conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Toulouse, le 30 juin 2025

Carole DELGA

Publié le : 30 juin 2025

Destinataires :
Contrôle de légalité
Centre de Gestion

Les décisions administratives peuvent être contestées par voie de recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de leur publication ou de leur notification.



DAPRH / Arrêté portant établissement de la liste d'aptitude aux grades de technicien et Technicien Principal de 2^{ème} classe (examen et ancienneté) au titre de l'année 2025

LA PRESIDENTE DE LA REGION OCCITANIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
Vu l'arrêté en date du 27 décembre 2023 de Madame la Présidente de la Région Occitanie, fixant les lignes directrices de gestion de la Région Occitanie,
Considérant que l'inscription sur liste d'aptitude est valable deux ans, renouvelable deux fois un an, en application de l'article L325-39 du Code Général de la Fonction Publique,

ARRETE

ARTICLE 1 :

La liste d'aptitude établie au titre de la promotion interne au grade de Technicien Territorial, à compter du 1^{er} août 2025, est fixée comme suit jusqu'au 31 juillet 2027 :

- ALBOUY Benoît (ancienneté)
- BOURGOUIN Johann (ancienneté)
- SAULNIER Sylvain (ancienneté)

La liste d'aptitude établie au titre de la promotion interne au grade de Technicien Territorial Principal de 2^{ème} classe après examen professionnel à compter du 1^{er} août 2025, est fixée comme suit jusqu'au 31 juillet 2027 :

- LOUIS Roger (examen)
- URTIZVEREA Antton (examen)

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera déposé à la Préfecture et publié sur le site de la Région Occitanie (www.laregion.fr) conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Toulouse, le 30 juin 2025

Publié le : 30 juin 2025


Carole DELGA

Destinataires :
Contrôle de légalité
Centre de Gestion

Les décisions administratives peuvent être contestées par voie de recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de leur publication ou de leur notification.